

PREMIÈRES INFORMATIONS

LES MOUVEMENTS DE MAIN-D'OEUVRE dans les établissements de 50 salariés ou plus AU QUATRIÈME TRIMESTRE 1995

Résultats provisoires

Dans les grands établissements (50 salariés ou plus) du secteur privé, le solde entre les recrutements et les sorties avait été positif du quatrième trimestre 1994 au deuxième trimestre 1995, ce qui ne s'était pas produit pendant les trois années précédentes. Au troisième trimestre 1995, la forte contraction des flux de main-d'oeuvre s'était traduite par un solde négatif. Au quatrième trimestre, le solde redevient positif (+ 0,1 %). La reprise des entrées est essentiellement le fait d'une hausse des embauches sur contrat à durée déterminée dans les secteurs du tertiaire. L'augmentation des sorties est plus faible. Elle concerne principalement la construction, secteur qui connaît une évolution de l'emploi défavorable depuis un an.

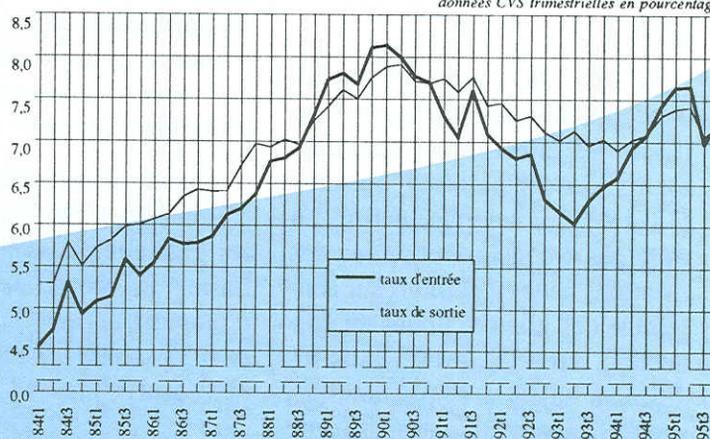
Hausse simultanée des entrées et sorties de salariés dans les grands établissements

Au quatrième trimestre 1995, le taux moyen d'entrée (1) dans les établissements de 50 salariés ou plus est, en données corrigées des variations saisonnières, de 7,3% contre 7,0% au trimestre précédent.

(1) Le taux d'entrée (resp. taux de sortie) est le rapport entre le nombre d'entrées (resp. de sorties) observées durant le trimestre et l'effectif salarié total de début de trimestre.

Mouvements de main-d'oeuvre
dans les établissements de 50 salariés ou plus

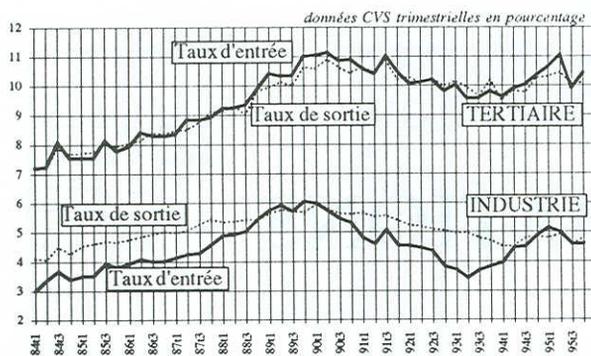
données CVS trimestrielles en pourcentage



Champ : secteur privé non agricole.
Source : DMMO (DARES, INSEE)

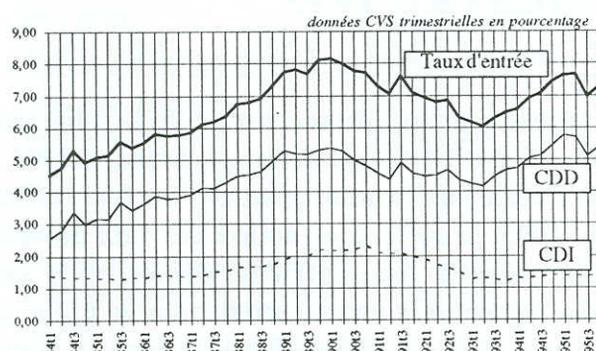


Mouvements de main-d'oeuvre dans les établissements de 50 salariés ou plus de l'industrie et du tertiaire



Source : DMMO (DARES, INSEE)

Taux d'entrée pour l'ensemble des établissements de 50 salariés ou plus



Champ : secteur privé non agricole.
Source : DMMO (DARES, INSEE)

La hausse des taux de sortie est moins importante : 7,2% au quatrième trimestre contre 7,1% au troisième.

Le solde des entrées/sorties fait donc apparaître une légère augmentation des effectifs des établissements de 50 salariés ou plus (+ 0,1%). Sur la longue période, il n'est pas fréquent d'observer des créations nettes d'emplois sur l'ensemble des grandes unités de production. En effet, les secteurs industriels sujets à restructurations sont fortement représentés dans cette catégorie. D'ailleurs, le solde est plus important (+ 0,4 %) pour les établissements de 10 à 49 salariés.

Reprise des entrées sur contrat à durée déterminée dans le tertiaire

Dans tous les secteurs, le volume d'embauches sur contrat à durée

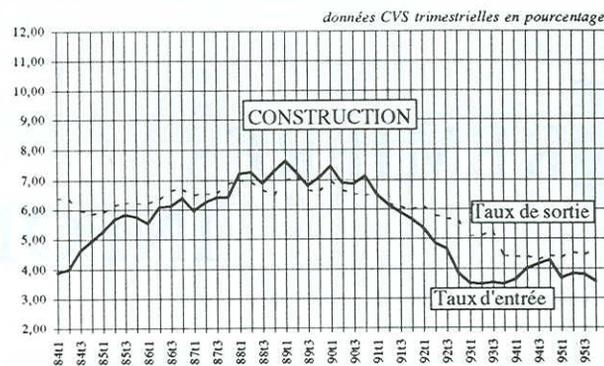
indéterminée reste comparable à celui du troisième trimestre. Par contre, les entrées sur contrat à durée déterminée augmentent au quatrième trimestre, représentant 5,4% des effectifs salariés contre 5,1% au troisième trimestre.

Toutefois, la reprise de ce type d'embauches n'est effective que dans les grands établissements du tertiaire, qui deviennent créateurs d'emplois au quatrième trimestre (+ 0,3% contre - 0,1% au trimestre précédent).

Dégradation accentuée dans le secteur de la construction

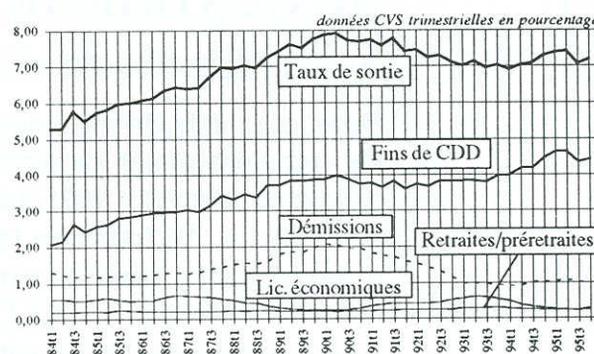
Les grands établissements industriels avaient - chose inhabituelle - créé des emplois au premier semestre. Après une stabilisation au troisième trimestre, ils en suppriment en fin d'année. Pourtant les principales composantes des sorties (dé-

Mouvements de main-d'oeuvre dans les établissements de 50 salariés ou plus de la construction



Source : DMMO (DARES, INSEE)

Taux de sortie pour l'ensemble des établissements de 50 salariés ou plus



Champ : secteur privé non agricole.
Source : DMMO (DARES, INSEE)

missions, licenciements) affichent la même stabilité que les entrées, cependant que les sorties pour fins de contrat à durée déterminée diminuent légèrement. C'est en définitive l'accroissement des départs en retraite/préretaire et des transferts entre établissements de la même entreprise qui expliquent le léger accroissement des taux de sortie.

Dans les grands établissements de la construction, l'évolution de l'emploi reste très défavorable. Ralentissement des embauches sur contrat à durée déterminée, hausse des sorties pour fins de contrat à durée déterminée et des licenciements économiques y concourent. Par ailleurs, comme dans l'industrie, les départs en retraite/préretaire se font plus nombreux.

Catherine JAULENT
(DARES).

Note méthodologique

Chaque mois, les établissements occupant au moins 50 salariés adressent à l'Administration un relevé détaillé des contrats conclus ou résiliés durant le mois précédent.

Relèvent de cette déclaration mensuelle des mouvements de main-d'oeuvre (DMMO) les établissements de 50 salariés ou plus appartenant au secteur privé non agricole. Sont en particulier exclus les administrations, les collectivités territoriales, les principaux établissements publics, les établissements relevant de la Défense Nationale et les établissements de travail temporaire. Par ailleurs, les missions d'intérim ne sont pas prises en compte dans les mouvements de main-d'oeuvre. En termes d'activité économique, le champ couvert est voisin de celui de l'UNEDIC: compte tenu du seuil de taille, il représente un peu moins de la moitié des 13.500.000 salariés correspondants. Etant donné le degré de concentration des secteurs, cette représentativité est meilleure dans l'industrie que dans la construction et les transports, commerces, services.

Pour des raisons de rapidité dans la mise à disposition de l'information, la présente exploitation a été réalisée sur 18 régions dont l'Ile-de-France. Exceptionnellement, le troisième et le quatrième trimestre 1995 ne comprennent pas non plus la région du Languedoc-Roussillon.

Depuis 1994, les résultats sont élaborés à partir de la nouvelle Nomenclature d'Activités Française (NAF), qui n'introduit pas de rupture avec les résultats dans l'ancienne nomenclature NAP si l'on se limite au regroupement en grands secteurs.

MOUVEMENTS D'ENTREE SELON LA NATURE DU CONTRAT ET MOUVEMENTS DE SORTIE SELON LES PRINCIPAUX MOTIFS DANS LES ETABLISSEMENTS, DE 50 SALARIES OU PLUS

Taux pour 100 salariés présents en début de trimestre

Données CVS

	1992	1993				1994				1995			
	4ème	Trimestre				Trimestre				Trimestre			
		1er	2ème	3ème	4ème	1er	2ème	3ème	4ème	1er	2ème	3ème	4ème
Ensemble des entrées	6,3	6,2	6,0	6,3	6,5	6,6	6,9	7,1	7,4	7,6	7,7	7,0	7,3
Industrie	3,8	3,7	3,4	3,7	3,8	4,0	4,5	4,5	4,9	5,1	5,0	4,6	4,6
Construction	3,8	3,5	3,5	3,5	3,5	3,6	4,0	4,2	4,3	3,7	3,8	3,8	3,6
Transports, commerces, services	9,8	10,0	9,6	9,5	9,8	9,6	9,9	10,0	10,3	10,6	11,1	9,9	10,4
dont :													
Contrats à durée déterminée	4,4	4,2	4,2	4,5	4,7	4,7	5,0	5,1	5,4	5,8	5,7	5,1	5,4
Industrie	2,6	2,4	2,4	2,6	2,8	2,9	3,4	3,3	3,7	3,9	3,7	3,4	3,4
Construction	1,8	1,7	1,8	2,0	1,9	1,8	2,2	2,3	2,5	2,0	2,2	2,0	1,9
Transports, commerces, services	6,9	7,1	6,7	6,9	7,1	6,9	7,2	7,3	7,6	8,0	8,4	7,3	7,8
Contrats à durée indéterminée	1,5	1,3	1,3	1,3	1,2	1,3	1,3	1,3	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4
Industrie	0,8	0,7	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
Construction	1,5	1,2	1,2	1,1	1,2	1,3	1,4	1,4	1,4	1,4	1,3	1,3	1,3
Transports, commerces, services	2,3	2,2	2,2	2,0	1,9	2,0	1,9	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
Ensemble des sorties	7,1	7,0	7,1	7,0	7,0	6,9	7,0	7,1	7,3	7,4	7,4	7,1	7,2
Industrie	5,0	4,9	5,0	4,8	4,7	4,5	4,5	4,8	4,8	4,8	4,9	4,6	4,8
Construction	5,7	5,1	5,1	5,2	4,4	4,4	4,4	4,3	4,4	4,4	4,5	4,4	4,6
Transports, commerces, services	10,0	10,1	9,9	9,6	10,2	9,5	9,8	9,7	10,2	10,3	10,4	10,0	10,1
dont :													
Fins de contrat à durée déterminée	3,8	3,8	3,8	3,8	4,0	4,0	4,2	4,2	4,5	4,6	4,6	4,4	4,4
Industrie	2,5	2,3	2,3	2,2	2,2	2,2	2,3	2,6	2,8	2,8	2,9	2,8	2,7
Construction	1,5	1,3	1,3	1,3	1,2	1,2	1,3	1,4	1,4	1,4	1,4	1,3	1,4
Transports, commerces, services	5,9	6,3	6,0	5,9	6,4	5,9	6,3	6,2	6,6	6,7	6,8	6,4	6,6
Démissions	1,2	1,0	1,0	1,0	0,9	0,9	0,9	1,0	1,0	1,0	1,1	1,0	1,0
Industrie	0,6	0,5	0,4	0,5	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Construction	1,1	0,8	0,8	0,8	0,7	0,7	0,8	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9	0,8
Transports, commerces, services	1,9	1,7	1,7	1,6	1,5	1,4	1,4	1,5	1,6	1,6	1,7	1,6	1,4
Licenciements économiques	0,5	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,4	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2
Industrie	0,7	0,7	0,9	0,8	0,8	0,7	0,5	0,5	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3
Construction	1,0	1,0	1,0	0,9	0,7	0,6	0,5	0,4	0,4	0,3	0,4	0,4	0,5
Transports, commerces, services	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2
Autres licenciements	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Industrie	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Construction	0,8	0,8	0,8	0,8	0,7	0,6	0,7	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7	0,6
Transports, commerces, services	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,4	0,4
Retraites/préretraites	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3
Industrie	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3
Construction	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,2	0,3	0,3	0,4
Transports, commerces, services	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2

Source : DMMO (DARES, INSEE)

**MOUVEMENTS DE MAIN-D'OEUVRE
DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE 50 SALARIES OU PLUS
STRUCTURE PAR ÂGE DES ENTRANTS ET DES SORTANTS**
Données brutes

En pourcentage

	1992	1993				1994				1995			
	4ème	Trimestre				Trimestre				Trimestre			
	4ème	1er	2ème	3ème	4ème	1er	2ème	3ème	4ème	1er	2ème	3ème	4ème
Ensemble des entrées													<i>P</i>
moins de 25 ans	44,1	31,1	41,3	60,4	43,9	31,3	41,4	59,8	44,3	32,4	42,7	59,5	44,2
25 à 49 ans	51,6	62,5	54,2	36,3	52,0	62,9	54,3	37,1	51,7	62,3	53,2	37,5	51,9
50 ans ou plus	4,3	6,4	4,5	3,3	4,1	5,8	4,3	3,1	4,0	5,3	4,1	3,0	3,9
dont :													
Contrats à durée déterminée													
moins de 25 ans	50,1	40,1	48,2	67,7	50,0	38,7	47,4	66,6	50,1	38,9	48,9	66,1	49,9
25 à 49 ans	46,3	55,9	48,3	29,9	46,7	57,4	49,2	31,1	46,8	57,3	47,9	31,6	47,0
50 ans ou plus	3,6	4,0	3,5	2,4	3,3	3,9	3,4	2,3	3,1	3,8	3,2	2,3	3,1
Contrats à durée indéterminée													
moins de 25 ans	37,0	23,8	28,4	32,8	34,5	22,7	27,1	32,7	33,9	23,1	26,1	31,1	33,6
25 à 49 ans	59,0	69,5	66,4	62,1	61,2	70,6	67,5	62,8	61,8	70,8	69,0	64,0	62,3
50 ans ou plus	4,0	6,7	5,2	5,1	4,3	6,7	5,4	4,5	4,3	6,1	4,9	4,9	4,1

Ensemble des sorties													
moins de 25 ans	33,8	25,6	27,0	54,4	33,1	25,1	28,4	55,9	35,3	27,7	31,0	57,0	34,3
25 à 49 ans	53,9	59,1	58,5	37,2	53,2	59,7	58,1	36,8	53,6	59,6	57,8	36,7	54,0
50 ans ou plus	12,3	15,3	14,5	8,4	13,7	15,2	13,5	7,3	11,1	12,7	11,2	6,3	11,7
dont :													
Fins de contrat à durée déterminée													
moins de 25 ans	47,2	41,1	40,3	69,2	46,9	38,9	39,6	68,5	46,7	39,5	41,8	68,1	67,9
25 à 49 ans	48,7	54,6	55,1	28,5	49,1	56,5	55,8	29,3	49,5	56,0	53,9	29,7	29,9
50 ans ou plus	4,1	4,3	4,6	2,3	4,0	4,6	4,6	2,2	3,8	4,5	4,3	2,2	2,2
Licenciements économiques													
moins de 25 ans	6,6	5,1	5,2	4,9	5,1	4,0	3,7	3,5	3,9	3,0	3,5	3,6	4,0
25 à 49 ans	62,0	65,0	65,2	63,5	61,5	61,4	57,8	57,2	59,5	63,0	67,9	60,0	60,3
50 ans ou plus	31,4	29,9	29,6	31,6	33,4	34,6	38,5	39,3	36,6	34,0	28,6	36,4	35,7
Autres licenciements													
moins de 25 ans	15,7	11,5	12,5	13,7	13,2	10,0	10,8	12,6	11,9	9,0	9,7	13,3	11,5
25 à 49 ans	64,6	65,8	65,9	64,1	63,3	67,6	66,5	66,2	64,2	66,9	67,2	64,2	64,6
50 ans ou plus	19,7	22,7	21,6	22,2	23,5	22,4	22,7	21,2	23,9	24,1	23,1	22,5	23,9
Démissions													
moins de 25 ans	31,0	23,8	27,4	36,9	29,5	23,2	26,9	35,5	29,1	23,6	26,4	35,6	28,5
25 à 49 ans	63,8	69,8	67,1	58,4	64,8	70,5	67,9	60,1	65,7	70,9	68,5	60,4	66,5
50 ans ou plus	5,2	6,4	5,5	4,7	5,7	6,3	5,2	4,4	5,2	5,5	5,1	4,0	5,0

Durée moyenne des contrats à durée déterminée ayant donné lieu à une sortie de l'établissement dans le trimestre

Données brutes

En nombre de mois

	1992	1993				1994				1995			
	4ème	Trimestre				Trimestre				Trimestre			
	4ème	1er	2ème	3ème	4ème	1er	2ème	3ème	4ème	1er	2ème	3ème	4ème
Industrie	3,9	3,9	3,5	2,4	3,3	3,4	3,1	2,4	3,4	3,4	3,1	2,8	4,1
Construction	5,7	5,6	4,9	2,7	5,5	5,4	4,9	2,7	5,3	5,3	5,1	3,1	6,0
Transports, commerces, services	2,6	2,1	2,2	2,1	2,4	2,3	2,3	2,0	2,5	2,2	2,0	2,2	2,5
Ensemble	3,1	2,6	2,5	2,2	2,7	2,5	2,5	2,2	2,8	2,5	2,3	2,4	3,0

Source : DMMO (DARES, INSEE)

P : provisoire

PREMIERES INFORMATIONS ET PREMIERES SYNTHESSES sont éditées par le Ministère du travail et des affaires sociales, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : (1) 44.38.22.60. Télécopie (1) 44.38.24.43. Directeur de la publication : Claude Seibel.

Comité de rédaction : Jean-Yves Rognant et Catherine Demaison. Maquettistes : Daniel Lepesant et Guy Barbut. Conception graphique : Ministère du travail et des affaires sociales. Flashage : AMC, Paris. Impression : Ecoprint, Pontcarré et JCDM-BUDY, Paris. Reprographie : DARES. Abonnements : la documentation Française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers cedex. Tél. : (1) 48.39.56.00. Télécopie : (1) 48.39.56.01 - PREMIERES INFORMATIONS ET PREMIERES SYNTHESSES : 1an (52 n°) : 650 F - Europe : 730 F - Autres pays : 970F. Publicité : Ministère du travail et des affaires sociales. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD